



COMMUNIQUE FINAL DE LA 56^{EME} SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CSPH

Le Conseil d'Administration de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures (CSPH) s'est réuni le 22 décembre 2025 à Yaoundé, en sa cinquante-sixième session ordinaire, sous la présidence de Monsieur **Luc Magloire MBARGA ATANGANA**, Ministre du Commerce et Président dudit Conseil. Monsieur **OKIE Johnson NDOH**, Directeur Général, assisté de **Madame OBAM NANGA Diane Valérie** rapportaient les points inscrits à l'ordre du jour.

Les travaux ont porté principalement sur l'évaluation de la performance de l'Organisme au 30 septembre 2025 et l'examen du budget-programme de l'exercice 2026.

En matière de performance au 30 septembre 2025, le Conseil d'Administration, après avoir pris connaissance du rapport y relatif, a noté avec satisfaction les dispositions prises par la Direction Générale pour assurer un approvisionnement régulier du territoire national en produits pétroliers et une stabilité des prix desdits produits.

Le Conseil d'Administration a par ailleurs salué les efforts déployés par la Direction Générale pour veiller à un recouvrement optimal des recettes d'exploitation, ce qui a permis à la CSPH de faire face, à hauteur de **36,975 milliards de F CFA**, au soutien du prix du gaz domestique au bénéfice des populations.

S'agissant du projet de budget-programme pour l'exercice 2026, le Conseil d'Administration, après examen détaillé, a adopté ledit budget, équilibré en recettes et en dépenses à la somme de **104 474 730 000 (cent quatre milliards; quatre cent soixante-quatorze millions sept cent trente mille) F CFA**, dont **99 476 327 000 (quatre-vingt-dix-neuf milliards; quatre cent soixante-seize millions trois cent vingt-sept mille) F CFA** pour les dépenses courantes et d'exploitation, et **4 750 583 000 (quatre milliards; sept cent cinquante millions;**

cinq cent quatre-vingt-trois mille) F CFA pour les dépenses d'investissement.

Au terme des travaux, le Conseil d'Administration a instruit la Direction Générale de continuer à garantir l'approvisionnement régulier du marché en produits pétroliers. Il l'a en outre invité à veiller à la stabilité des prix, au profit des consommateurs et de l'économie nationale. Il a enfin félicité la Direction Générale pour la qualité et la clarté des documents présentés.

Fait à Yaoundé, le 22 décembre 2025

**LE PRESIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION,**



Luc Magloire MBARGA ATANGANA

CSPH
CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES



Page 2 sur 2